

Première réponse du ministère à l'interpellation du SNUipp FSU

Suite à la demande du SNUipp (voir lettre du 4 octobre 2013) adressée au ministre pour signaler et solutionner les problèmes de service des titulaires remplaçants, le ministère vient par la voix de la DGRH, Catherine Gaudy, apporter une première réponse au cours du CTM du 16 octobre.

Le ministère, conscient des conséquences sur le service des titulaires remplaçants (mais aussi sur celui des collègues sur postes fractionnés) de l'existence d'organisations différentes des écoles, prépare un décret qui devrait permettre d'apporter une solution dans un cadre légal et réglementaire.

Le SNUipp-FSU poursuit ses interventions auprès du ministère pour que des réponses immédiates soient apportées aux problèmes rencontrés dans certains départements.